

COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL

Date : 05 novembre 2019 à 20 heures 30

Présents : Mmes. Berthelot, Chatonnet, Forget, Pavageau, Petit, Mrs. Biardeau, Mayaud, Renaud, Touzet
Absent (s) : M Léon (excusé, pouvoir à Mr Mayaud), M. Jouot (excusé, pouvoir donné à M. Touzet), M. Porter (excusé), Mme Vannier (excusée), Mme Daniel (excusée, pouvoir à Mme Pavageau)
Secrétaire : Mme Pavageau

Ordre du jour :

- Validation du compte rendu de conseil municipal du 15 octobre 2019
- Délibération attribution du marché mission SPS travaux aménagement du centre bourg
- Délibération attribution des marchés travaux aménagement centre bourg
- Questions diverses

1. Approbation du compte-rendu de la réunion de conseil du 15 octobre 2019

En l'absence de remarques, le compte rendu du 15 octobre 2019 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. Attribution du marché mission Sécurité et Protection de la Santé (SPS) pour les travaux d'aménagement du centre bourg

Le Maire fait part des devis reçus en mairie.

Entreprise	Mission SPS € HT
A3 Coordination	2 118 €
Bureau Veritas	3 000 €
Socotec	2 880 €
Apave	1 505 €

La commission d'appel d'offres a analysé les 4 devis lors de sa réunion du 18 octobre 2019. Elle a retenu l'offre faite par le bureau de contrôle APAVE pour 1 505 € HT.

Après délibération le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, valide le travail de la commission d'appel d'offres et retient pour cette mission SPS le bureau de contrôle APAVE pour un montant 1 505 € HT.

3. Attribution des marchés pour les travaux d'aménagement du centre bourg

Le Maire rappelle au conseil municipal que la commune, dans le cadre de travaux pour l'aménagement du centre bourg, a lancé un marché d'appel d'offres, selon la procédure adaptée, le 20 septembre 2019, avec remise des offres avant le 17 octobre 2019 12h00. La commission d'appel d'offres réunie le 18 octobre, a procédé à l'ouverture des plis. Cinq entreprises ont répondu au marché constitué de deux lots : Lot 1 VRD (Voirie et réseaux divers) et Lot 2 plantations et mobiliers.

Après analyse des offres par l'équipe de maître d'œuvre, la commission d'attribution des marchés s'est à nouveau réunie le 28 octobre et a retenu les entreprises suivantes :

Lot	Entreprise	Montant € HT avec option et variante	Montant € TTC avec option et variante
Lot 1 VRD	SETEC	733 217.73 €	879 861.28 €
Lot 2 Plantations & mobiliers	TARVEL	46 127.09 €	55 352.51 €

Après échange, le conseil municipal valide les travaux de la commission d'appel d'offres et retient les entreprises proposées. Il autorise le Maire à signer les actes d'engagement avec les entreprises et tous documents relatifs au dossier d'aménagement du centre bourg.

4. Questions diverses

Pesticides

Le Maire informe le conseil municipal qu'il est allé, accompagné des agents du service technique, à une réunion à Villedieu concernant les alternatives aux traitements phytosanitaires. Il ressort des échanges entre les communes présentes que la gestion des cimetières pose toujours souci. Certaines communes en phase de tests avec des essais d'engazonnement se heurtent au problème de la tonte des espaces et des projections d'herbe sur les stèles funéraires. Pour l'instant la commune va continuer à épandre du sel, sachant que depuis le recours à cette méthode le pourpier a proliféré.

OPAH du Parc de la Brenne

Le Parc naturel régional de la Brenne engage une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat pour 5 ans, dans le cadre d'une Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique.

Il a confié l'animation de cette OPAH de Revitalisation Rurale à SOLIHA Indre qui accompagnera les habitants des 56 communes des trois communautés de communes Brenne Val de Creuse, Cœur de Brenne, Marche Occitane Val d'Anglin dans leurs projets de rénovation.

L'OPAH :

- C'est un accompagnement technique, personnalisé et gratuit pour les habitants.
- Ce sont des aides financières significatives, différentes selon le statut de l'habitant propriétaire occupant ou locataire ; des plafonds de ressources sont à respecter pour les propriétaires occupants

Les usagers de Prissac désireux de bénéficier du dispositif sont invités à contacter SOLIHA ou auprès de la mairie. Le Maire invite les élus de la commune à faire connaître ce dispositif autour d'eux dès lors qu'ils auront connaissance de la nécessité de réaliser des travaux de mise aux normes. Une plaquette d'information est remise en séance.

Le Maire souligne qu'environ 15 foyers prissacois ont déjà bénéficié du dispositif lors de la précédente campagne.

Devenir du musée

C'est un dossier complexe qui nécessite beaucoup de travail et d'échanges. Les musées, en règle générale, sont des lieux en pleine évolution, qui ne peuvent plus rester des lieux de simple visite ; ils ne peuvent plus compter sur des financements publics à la hauteur de leurs besoins. Des réflexions s'orientent vers le tourisme au sens large, la création d'espaces pédagogiques, la création d'ateliers de réparation du matériel...L'après-midi de réflexion qui a été organisé par l'animatrice le samedi 2 novembre a permis de vérifier que certains habitants sont encore très attachés à ce musée.

Poubelles à La Rochechevreux

Les agents de la commune sont intervenus pour débayer les lieux.

Salle Chéreau

- Un élu demande s'il est possible d'installer une porte avec barre antipanique à la porte de l'issue de secours.
- L'installation d'une climatisation à la salle Chéreau avait été évoquée lors d'une réunion de conseil. Où en est-on de cette demande ?
- Côté salle de rencontres : pourrait-on faire installer des stores aux fenêtres ?

Le Maire prend acte de ces demandes et informera les élus des suites données.

École

- Le lierre envahit la façade de l'école et arrive au toit. Il convient de le couper.
- Lors du dernier conseil d'école, des parents ont demandé que la commune fasse planter des arbres à l'école afin d'offrir de l'ombre aux enfants. Le maire rappelle que c'est à la demande insistante de parents que les anciens arbres ont été abattus il y a une vingtaine d'années.
Le Maire propose de planter un tilleul, car c'est une essence qui permettra d'avoir (relativement) rapidement un feuillage suffisant pour être efficace. Il consultera l'équipe pédagogique pour le choix de l'implantation de l'arbre.
- Les élèves de maternelle invitent élus et habitants de Prissac à l'inauguration de « leur haie » le mardi 19 novembre, à 10h30.

Rue des Gerbauds

Une élue signale que les rosiers de la Rue des Gerbauds ont besoin d'être taillés et entretenus.

Travaux d'aménagement du bourg

Le Maire annonce que les travaux devraient débuter avant la fin de l'année.

Un élu demande s'il ne serait pas intéressant de profiter de ces travaux d'aménagement pour implanter des panneaux indicateurs pour les hameaux de la commune, à partir du bourg. Le Maire propose au Conseil d'y réfléchir, en tenant compte du nombre important de hameaux à signaler, et en partant du principe que s'il y a pose de panneaux, tous les hameaux seront concernés, quel que soit le nombre d'habitations du hameau.

Prochaine réunion du conseil municipal le 3 décembre 2019 à 20 h 30.

La séance est levée à 22h30